



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

CERTIFICAT « QUALIOPi » délivré à

Nom ou raison sociale : **AUTO-ECOLE DE L'ARNEDE**

N° d'agrément : **E1803000090**.....

N° de déclaration d'activité : **76300440730**.....

Adresse : **2 RUE DE L'ARNEDE**

Code postal : **30 250**..... Ville : **SOMMIERES**.....

Catégorie d'action concernée par la présente certification : action de formation mentionnée au 1^{er} alinéa de l'article L. 6313-1 du code du travail.

Nom de l'instance de labellisation : Ministère de l'Intérieur

Suite aux audits effectués dans le cadre des actions de formation à la conduite des véhicules terrestres à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière, le présent certificat est délivré à l'établissement susmentionné, et ce, conformément aux critères énoncés dans le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, en application de l'article L. 6316-1 du code du travail.

Ce présent certificat est valide du **01/01/2022** au **20/01/2023** sous réserve du respect des critères de qualité et des modalités d'audit mentionnés à l'arrêté du 26 février 2018 modifié portant création du label « qualité des formations au sein des écoles de conduite et reconnaissance des équivalences à ce label ».

Fait à **NÎMES**....., le **01/02/2022**.....

